



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 106249

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes handicapés ». Il est notamment recommandé de systématiser le recours à un tuteur formé, pour accompagner les jeunes travailleurs handicapés, et ce dans chaque entreprise. Ce tuteur serait un salarié de l'entreprise, choisi par elle, et constituerait le référent de l'insertion d'un ou plusieurs jeunes handicapés. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106249

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10542